



# Ecole française de Melbourne

*French Section Elective of CAULFIELD JUNIOR COLLEGE*



## PRESENTATION DE L'EFM

« Ecole Française de Melbourne »

### TABLE DES MATIERES

SPECIFICITES DE L'ECOLE FRANCAISE DE MELBOURNE	2
Fonctionnement de l' Ecole Française de Melbourne (EFM)	
Comité de gestion	
Communauté scolaire	
Enseignement	
Déroulement de la scolarité	3
a. Tableau de correspondance entre classes françaises et classes australiennes	
b. Programmes	
c. Rythme scolaire	4
REGLEMENT	
Conditions d'admission	
<i>Caulfield Junior College (CJC)</i>	
<i>l'Ecole Française de Melbourne (EFM)</i>	5
Frais de scolarité	
• Tarifs annuels 2010	
• Frais d'inscription	
• Paiement	6
• Départ ou absence des élèves	
• Frais annuels de scolarité de CJC	
Uniformes	
Déjeuner à l'école	
COMMUNICATION ENTRE L'ETABLISSEMENT ET LES FAMILLES	
Entretiens	
Newsletter	
Absence /Urgence	
Rencontres Parents Professeurs	7
PERSONNEL 2010	
L'équipe pédagogique de l'EFM	
Le secrétariat	
Le comité de gestion	
L'association des amis de L'EFM	

## **Présentation de l'EFM 2010**

### **SPECIFICITES DE L'ECOLE FRANCAISE DE MELBOURNE**

L'Ecole Française de Melbourne est à la fois un établissement homologué par l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger et par le Département de l'Education du Victoria (DEECD). De ce fait, elle est aussi la section francophone (FSE) de Caulfield Junior College, son établissement partenaire.

#### **Fonctionnement de l' Ecole Française de Melbourne (EFM)**

L'Ecole Française de Melbourne est une section optionnelle privée de Caulfield Junior College. Elle est financée par les frais d'écolage et est gérée par le School Council de Caulfield Junior College, conjointement avec un Comité consultatif composé de parents d'élèves de l'EFM. Tout parent ayant payé les frais de scolarité de la section française, devient automatiquement membre de l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) de L'Ecole Française de Melbourne Inc. Les membres du Comité sont élus par les membres de l'A.P.E. de l'Ecole Française.

#### **Comité de gestion**

Le Comité de l'EFM au travers du School Council participe à l'administration de la FSE (French Section Elective of Caulfield Junior College), à sa gestion financière, au recrutement et à l'embauche de son personnel. Le Comité représente l'Association, EFM, vis-à-vis des tiers. Il communique au travers d'un bulletin d'information trimestriel (La Bafouille). Il se réunit une fois par mois. Le directeur de l'école participe aux réunions mensuelles. Une Assemblée Générale est organisée annuellement, à laquelle participent tous les membres de l'APE.

#### **Communauté scolaire**

Plus de 80 % des élèves de l'établissement résident en permanence en Australie et appartiennent pour beaucoup à des familles bi-nationales. Ces élèves sont bilingues.

15% des élèves sont issus de familles françaises expatriées. En fonction de la nature de leur visa, ces élèves francophones bénéficient, l'année de leur arrivée, de cours d'anglais intensifs (NAP) financés par l'Etat du Victoria.

De par la spécificité de l'établissement, la communauté parentale s'inscrit dans une démarche pionnière qui nécessite un réel investissement auprès des enfants dans leurs apprentissages dans les deux langues.

#### **Enseignement**

L'Ecole Française de Melbourne enseigne les programmes officiels français de Mathématiques et de Français. Les acquis des élèves sont évalués selon les critères définis par le Ministère de l'Education Nationale.

L'EFM ne dispense pas de cours de Français Langue Etrangère; il est donc essentiel que l'enfant possède de bonnes bases en français pour suivre les programmes.

Ainsi, l'intégration à l'EFM de tout élève n'ayant pas précédemment suivi de scolarité en école française, dépendra des résultats d'une évaluation linguistique organisée par l'EFM.

Du fait de son implantation dans une école publique australienne, les élèves sont scolarisés en alternance en classe australienne et en classe française sur la base d'une parité horaire.

En classe australienne, les élèves suivent les programmes du VELS (Victorian Essential Learning Standards), enseignés par des professeurs titulaires australiens.

Parce qu'ils suivent deux cursus enseignés dans deux langues, les élèves bénéficient au-delà d'un enseignement bilingue, d'un enseignement bi-culturel.

## Présentation de l'EFM 2010

### Déroulement de la scolarité

a. Tableau de correspondance entre classes françaises et classes australiennes

STRUCTURE FRANCAISE	NIVEAU FRANÇAIS	NIVEAU AUSTRALIEN	STRUCTURE AUSTRALIENNE
Ecole Maternelle	Petite section	3 year old kindergarten	Kindergarten ou pre school
	Moyenne section	4 year old kindergarten	
	Grande section	Prep à 5 ans	Primary school
Ecole Elémentaire	Cours préparatoire	Year 1 à 6 ans	
	Cours élémentaire 1	Year 2 à 7 ans	
	Cours élémentaire 2	Year 3 à 8 ans	
	Cours Moyen 1	Year 4 à 9 ans	
	Cours Moyen 2	Year 5 à 10 ans	
Collège	Sixième	Year 6 à 11 ans	

L'année scolaire en hémisphère sud commence en février pour se terminer en décembre.

**Les enfants doivent avoir 5 ans révolus le 30 avril de leur année d'admission en Grande Section Maternelle (Prep).** Seule une dérogation émise par le Department of Education and Early Childhood Development de l'Etat du Victoria permet d'échapper à cette règle.

### b. Programmes

Les programmes définis par Caulfield Junior College répondent aux exigences du VELS (Victorian Essentials Learning Standards) <http://vels.vcaa.vic.edu.au/>

Les programmes enseignés par l'EFM sont ceux définis par le Ministère de l'Education Nationale en 2008. <http://www.education.gouv.fr>

Les enseignants français et australiens travaillent de façon concertée afin d'aligner au mieux leurs activités de classe, leurs progressions et le suivi de leurs élèves.

L'EFM et CJC partagent les mêmes valeurs, et le même règlement scolaire.

Les camps, les sorties sportives ou culturelles, sont organisés au bénéfice des élèves des 2 structures.

## **Présentation de l'EFM 2010**

c. Rythme scolaire

### **Vacances scolaires**

L'année scolaire est divisée en 4 trimestres ou «Terms» comptant chacun 9 à 11 semaines de cours, séparés par 2 semaines de congés. Les vacances d'été comportent environ 6 semaines de mi-Décembre à fin Janvier.

### **Calendrier de l'année 2010**

**1<sup>er</sup> trimestre** 1<sup>er</sup> février au 26 mars

**2<sup>ème</sup> trimestre** 12 avril au 25 juin

**3<sup>ème</sup> trimestre** 12 juillet au 17 septembre

**4<sup>ème</sup> trimestre** 4 octobre au 17 décembre

### **Organisation de la journée**

Les journées sont programmées comme suit :

Les cours ont lieu du lundi au vendredi de 8h55 à 15h30.

- Début des cours à 8h55
- Récréation de 11h00 à 11h30
- Repas de 12h45 à 13h15 dans la classe
- Récréation de 13h15 à 14h
- Fin des cours à 15h30

Il existe un service payant de garderie au sein de l'école [www.oshclub.com.au](http://www.oshclub.com.au):

- le matin de 7h30 à 9h00
- le soir de 15h30 à 18h15

## **REGLEMENT**

Il n'y a pas de règlement scolaire spécifique à l'Ecole Française de Melbourne.

Pour toute question relative à la fréquentation scolaire, à la santé des enfants, à la discipline, les parents sont priés de se référer au Code de Conduite de Caulfield Junior College qui leur est communiqué au moment de l'inscription.

### **Conditions d'admission**

*A Caulfield Junior College (CJC)*

Etant donné que l'Ecole Française est une section intégrée au sein de l'Ecole de Caulfield, il faut que l'enfant soit **inscrit** dans la Section Australienne et à cet effet un formulaire doit être rempli (Confidential Student Information Form) et envoyé directement **au secrétariat de l'Ecole de Caulfield**, avec mention que l'enfant intégrera la section française (FSE).

Il est également indispensable de fournir les pièces suivantes lors de l'inscription, de l'enfant:

- le certificat de naissance,
- le carnet de santé avec les vaccinations, visé par un généraliste australien
- photocopie du passeport avec le numéro de visa.

L'inscription des élèves à Caulfield Junior College étant soumise à une carte scolaire, seuls les élèves répondant à l'un des critères ci-dessous peuvent être admis à CJC:

- L'enfant vit dans le secteur d'habitation désigné (la carte géographique de la localité est à demander auprès du secrétariat).
- L'enfant a un frère ou une sœur déjà inscrit à l'école.
- **L'enfant intègre la section française.**

## Présentation de l'EFM 2010

A l'Ecole Française de Melbourne (EFM)

- fiche d'inscription de l'Ecole Française dûment complétée,
- copie du livret scolaire de l'enfant. (Lors de l'inscription définitive, l'original du dossier scolaire devra être remis à l'école, ou directement envoyé par l'établissement scolaire d'où vient l'enfant)
- **chèque ou virement de \$100** couvrant les frais d'inscription

par mail [secrtaire.efm@gmail.com](mailto:secrtaire.efm@gmail.com) ou à l'adresse postale de l'école: BP 2262, Caulfield Junction VIC 3161 – Le chèque ou le mandat postal est à libeller à l'ordre de: **A.P.E. de l'Ecole Française de Melbourne Inc.**

Les parents seront avisés au plus tard au 31 octobre de l'année précédant la rentrée scolaire, si leur dossier a été accepté. Un remboursement de 50% des frais d'inscription peut-être effectué uniquement dans le cas où l'école n'est pas en mesure d'offrir une place et où les parents désirent radier leur enfant de la liste d'attente.

Dans le cas où l'enfant inscrit et admis ne commence sa scolarité qu'en cours d'année, le paiement de frais de réservation est dû pour les trimestres manqués. Le paiement doit être effectué dès la confirmation de l'admission de l'enfant au sein de la FSE, et ce pour réserver sa place jusqu'à son arrivée.

### Frais de scolarité

L'Ecole Française de Melbourne est une association à but non lucratif gérée par des bénévoles. Les frais de scolarité sont sa principale ressource et servent à rémunérer les enseignants et à financer le fonctionnement de l'établissement. Le non-paiement de ceux-ci ou le retard dans leur règlement peuvent mettre l'école dans de sérieuses difficultés financières et compromettre son fonctionnement.

Il est impératif de prévenir l'école du départ définitif d'un enfant. Un certificat de scolarité sera remis avec le solde de tout compte.

- Tarifs annuels 2010

**Tarif famille\*** (Le tarif famille s'applique aux familles qui ne reçoivent aucune aide financière de leurs employeurs pour les frais de scolarité. Dans ce cas, un formulaire "Déclaration sur l'honneur" devra être joint à la demande d'inscription.)

**\$3.404,00** par élève par an avec une remise familiale établie comme suit:

<b>1 enfant inscrit</b>	<b>\$851,00</b> par trimestre (4 x \$851,00 = 3.404,00 dollars par an)
<b>2 enfants inscrits</b>	<b>\$1.532,00</b> par trimestre soit une réduction globale de 10% (\$766,00 par enfant et par trimestre)
<b>3 enfants inscrits</b>	<b>\$2.169,70</b> par trimestre soit une réduction globale de 15% (\$723,25 par enfant et par trimestre)
<b>4 enfants inscrits</b>	<b>\$2.723,00</b> par trimestre soit une réduction globale de 20% (\$680,75 par enfant et par trimestre)

### Tarif entreprise\*

**\$8.040,00** par élève par an.

\*Les tarifs mentionnés ne comprennent pas les coûts des activités extra-scolaires.

- Frais d'inscription

La demande d'inscription doit être complétée et accompagnée du règlement de \$100 par enfant.

## **Présentation de l'EFM 2010**

- **Paie ment**

- Les frais de scolarité sont payables en 4 versements trimestriels.
- Le paiement est dû sous 15 jours à compter de la date d'émission de la facture.
- Les moyens de paiement suivants sont acceptés: espèces, chèques libellés au nom de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Française de Melbourne, virement bancaire.
- En cas de non paiement d'un trimestre, l'élève concerné ne sera pas accepté lors de la rentrée suivante.
- Toutes les demandes concernant le paiement des frais de scolarité doivent être adressées en toute confidentialité au Président ou au Trésorier de l'Association.

- **Départ ou absence des élèves**

Pour toute absence, d'une durée égale à un ou deux trimestres maximum, la moitié des frais de scolarité devra être réglée avant le départ pour conserver la place de votre enfant au sein de l'EFM. Tout trimestre commencé (ou repris en cours) est dû dans sa totalité. A défaut de règlement, l'enfant sera mis sur liste d'attente et sa place pourrait être attribuée à un nouvel arrivant.

Pour toute absence supérieure à 2 trimestres, la place est attribuée au premier élève sur la liste d'attente. L'enfant absent est alors placé en première position sur la liste d'attente et devra attendre qu'une place se libère pour réintégrer l'école à son retour. Aucun frais de scolarité n'est dû pendant cette absence. Une dérogation peut être accordée par le comité.

Il est demandé aux parents de donner un préavis d'un trimestre en cas de départ prévisible.

- **Frais annuels de scolarité de CJC**

Les frais annuels de CJC s'élèvent à environ \$280 par an et par enfant et sont à régler directement à CJC. A ces frais s'ajoutent des frais de fournitures scolaires, les excursions, les incursions et la piscine.

### **Uniformes**

Les élèves de l'EFM doivent porter un uniforme qui est en vente à l'«Uniform Shop» de l'école CJC (ouvert uniquement le mercredi de 9h à 10h). Le port de la casquette ou du chapeau est obligatoire pendant les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres. L'application d'une crème solaire est vivement recommandée pendant ces 2 périodes.

### **Déjeuner à l'école**

Les élèves ne sont pas autorisés à quitter l'école pour prendre le déjeuner à l'extérieur.

L'école ne possède pas de cantine. Les élèves doivent apporter leur repas qui est pris en classe sous la surveillance de l'enseignant. Toutefois, un service «Lunch Order» propose de fournir chaque jour, à la demande, des repas divers. Le menu peut être obtenu au secrétariat de l'école.

## **COMMUNICATION ENTRE L'ETABLISSEMENT ET LES FAMILLES**

### **Entretiens**

Une bonne communication entre l'établissement et les familles est essentielle.

En cas de problème, l'enseignant doit faire part de ses observations à la famille. Le directeur de CJC et/ou de la section française peut assister aux éventuels entretiens entre parents et enseignants dans des conditions propices à la confidentialité.

De la même façon, les parents sont invités à communiquer aux enseignants toute information qu'ils jugeront pertinente.

### **Newsletter**

Il est de la responsabilité de chacun des parents de se tenir au courant des activités et des éventuels ajustements d'emploi du temps de Caulfield Junior Collège en lisant :

- la newsletter remise aux enfants chaque vendredi.
- la « Bafouille » (le journal de l'EFM) envoyée par courrier électronique ou courrier postal chaque fin de trimestre.

### **Absence /Urgence**

En cas d'absence de l'enfant un mot d'excuse doit être remis au professeur sur papier libre, il sera ajouté aux relevés quotidiens de présence.

En cas d'urgence, les parents peuvent téléphoner au secrétariat de CJC (9509 6872).

## **Présentation de l'EFM 2010**

### **Rencontres Parents Professeurs**

En début d'année, une rencontre annuelle est organisée par l'enseignant dans sa classe afin de présenter les aspects matériels et pédagogiques de la classe.

En cas de besoin, parents et professeurs peuvent se rencontrer à la demande de chacun.

Toute demande de rendez-vous se fait par le biais du secrétariat (9509 6872).

## **PERSONNEL 2010**

### **L'équipe pédagogique de l'EFM**

- François-Xavier Gabet, directeur 04 12 99 78 41
- Angélique Beauvais, professeur en charge des GSM
- Anne Aubrée, professeur en charge des CP,
- Anne Gabet, professeur en charge des CE1,
- Candice Le Fevre, professeur en charge des CE2 et CM1, assistée de Jérémy Mesloub
- Gwenn Le Cam, professeur en charge des CM2 et 6<sup>ème</sup>.
- Gilles Valambert, soutien scolaire ponctuel.

### **Le secrétariat**

Mathilde Krotoff

Lundi au Vendredi : de 8h30 à 16h30 (excepté durant les vacances scolaires)

Tel + 61. 3 9509 68 72

En dehors de ces horaires : Tél : +61 (0)425 718 218

### **Le comité de gestion**

Président:	Jean-Marc Genesi	Tel : 0419 900 254
Vice-Président :	Adrian di Fede	Tel : 0418 920 925
Trésorier :	Jean-François Pirot	Tel : 0434 185 559
Secrétaire Générale :	Clotilde Blanchet	Tel : 0407 867 894
Liaison Pédagogique :	Yvane Daugabel	Tel : 0409 526 309
Communication :	Aurélie Diglé-Joseph	Tel : 0425 87 36 35
Liaison avec CJC School Council :	Sabine Cotte	Tel : 0402 843 543
Site internet :	Thierry Demathieu	Tel : 0430 393 975

### **L'association des amis de L'EFM**

Coordnatrice : Bérangère Sutherland [berengeresutherland@hotmail.com](mailto:berengeresutherland@hotmail.com)

**Pour toute correspondance:  
PO Box 2262  
Caulfield Junction  
VIC 3161**